

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 OCTOBRE 2023

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous annoncer que le Conseil Municipal se réunira en l'Hôtel de Ville,

Le lundi 2 OCTOBRE 2023 à 17 h 30
Salle du Conseil Municipal

Info RGPD et droit à l'image :

Les séances de conseil municipal font l'objet d'un enregistrement vidéo retransmis en direct et en différé sur YouTube et sur le site officiel de la commune (www.ouistreham-rivabella.fr).

L'ordre du jour sera le suivant :

Assemblées et intercommunalité :

Point 1 : GESTION DES ASSEMBLEES – MODIFICATION DU TABLEAU DES ELUS – INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER SUITE A UNE DEMISSION et modification de la composition de la CDSP

Point 2 : ADOPTION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 SEPTEMBRE 2023

Domaine et patrimoine :

Point 3 : AFFAIRES FONCIERES – CESSION D'UN BÂTIMENT COMMUNAL – PROJET DE CESSION DES BÂTIMENTS DE L'ANCIENNE ECOLE CHARCOT

Point 4 : AFFAIRES FONCIERES – ACQUISITION D'UN BÂTIMENT COMMUNAL – ACQUISITION D'UNE CELLULE DU PÔLE SANTE DESTINEE A UN CABINET DE RADIOLOGIE (modification de la délibération du 04/04/2022)

Finances :

Point 5 : FINANCES COMMUNALES – BUDGET GENERAL – VOTE D'UNE DECISION MODIFICATIVE (DM3)

Divers :

Point 6 : QUESTIONS DIVERSES

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

OUISTREHAM, le 26 septembre 2023

Le Maire,

Romain BAIL